

Justificatif généré le 30/09/2024

Support de parution :  **Actu-Juridique.fr**

Date de parution : 30/09/2024  
Département : Paris (75)  
URL de l'annonce : [www.actu-juridique.fr/a/7501JAL20240000005589\\_2024-09-12](http://www.actu-juridique.fr/a/7501JAL20240000005589_2024-09-12)  
N° d'annonce : 7501JAL20240000005589\_2024-09-12

**RESSORT DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS**  
EXTRAIT DE JUGEMENT - JUGEMENT D'OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE  
REDRESSEMENT JUDICIAIRE  
JUGEMENT EN DATE DU 12 SEPTEMBRE 2024

## MADEIRA EUROPE

**Siège social** : 121 avenue des Champs-Élysées, 75008 Paris  
809942634 R.C.S. Paris

**Activité** : Holding animatrice de société ayant pour objet l'acquisition, plantation et exploitation de forêts

**Grefe du tribunal de Paris.** Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 12 juillet 2024 désignant : administrateur SCP Cbf associés en les personnes de Me Christian Caviglioli et de Me Lou Fléchar, 41 rue de Liège 75008 Paris, avec pour mission : d'assister, mandataire judiciaire Selarl Asteren en la personne de Me Julia Ruth, 55 rue de Lyon 75012 Paris. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.